



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 07/05/2024

Publication :
le 17/05/2024

SEANCE DU 13 MAI 2024

Délibération n° D-2024-123

Participation financière - Organisation de l'Olympiade inclusive
par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Deux-Sèvres

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Valérie VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Direction Animation de la Cité

**Participation financière - Organisation de
l'Olympiade inclusive par la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie des Deux-Sèvres**

Madame Stéphanie ANTIGNY, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Considérant que dans le cadre de la politique inclusive souhaitée par les élus de la Ville de Niort, détaillée notamment dans la convention mutualisée avec le Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) sur la période 2023-2025, un travail de sensibilisation aux handicaps est engagé depuis le 1er janvier 2023.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Deux-Sèvres (CPAM) a organisé, en cette année olympique, des Olympiades inclusives le 19 mars 2024.

Cette rencontre s'est déroulée en présence, d'une équipe de 9 agents de la Ville de Niort et d'équipes de sept autres institutions du territoire.

La Ville de Niort participe aux frais engagés par la CPAM - chef de projet pour l'organisation des dites Olympiades à hauteur de 277,38 € TTC, soit 1/8ème des frais engagés par la CPAM estimés à 2 219,00 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la participation financière de la Ville de Niort à hauteur de 277,38 € TTC ;
- autoriser la signature de tout acte afférent à cette manifestation.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ